CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63461** **VALABLE JUSQU'AU** **29/11/2026**

ÉDITÉ LE **11/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/12/2003
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/04/2013
Capital : 124 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 2003 B 351

Siret : **451 098 040 00038**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6108629
Assurance Responsabilité Travaux :
SWISSLIFE AB 011167267
Assurance Responsabilité Civile :
SWISSLIFE AB 011167266
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **CONFORT CHAUFFAGE SANITAIRE CRESPIN**
Sigle : C.C.S. CRESPIN
AVENUE HENRI DELUC
24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Téléphone : 05 53 53 23 27 **Fax :** 05 53 54 56 66
Portable :

Site Internet : www.ccs-crespin.fr
E-mail : contact@ccs-crespin.fr

Responsabilité légale :
CRESPIN FRÉDÉRIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2022
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/05/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.